



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames les inspectrices, messieurs les inspecteurs,

La phase aiguë de la crise sanitaire semble passée et nous espérons que n'aurons pas à affronter un deuxième épisode équivalent. Il est l'heure pour nous de tirer de premières leçons, en espérant que le ministère sera apprenant de ses erreurs pour anticiper la rentrée de septembre et ne pas laisser les personnels dans le désarroi. La première expérience à tirer du côté du ministre, serait de concerter largement les personnels de terrain avant de prendre des décisions véritablement applicables. La seconde expérience qu'il devrait tirer est d'une déconcertante évidence: ce serait de parler d'abord à ses personnels, avant de s'exprimer dans les médias.

Il faut redire avec force que les personnels de l'Éducation, ont été au rendez-vous de la crise comme l'ensemble des agent·es publics qui ont répondu présent pour assurer la continuité essentielle du service public. Leur dévouement, leur engagement n'est pas à nier. Ils ont assuré, sans compter leur temps, et avec leur matériel personnel. L'accompagnement par les CPC et les Erun a été apprécié, au moment où il a fallu opérer le virage au tout numérique.

Mais ils se sont souvent sentis oubliés, délaissés, incompris. Ils ont fait face à des injonctions contradictoires et se sont bien trop souvent retrouvés dans des situations particulièrement inconfortables. Les décalages entre les annonces et la réalité les ont trop souvent mis en porte-à faux. L'imbroglio invraisemblable autour de la reprise du 22 juin en a été l'apogée ... et très franchement l'apparition du mètre relatif, pour la distanciation a été le pompon ainsi que l'attente du dernier protocole paru trop tardivement !

Ils ont en outre été mis sous la coupe des collectivités territoriales, et cela nous questionne beaucoup sur le caractère « national » de notre institution. Au premier plan, ce sont bien les directrices et directeurs d'école qui l'ont constaté, directrices et directeurs tellement malmenés pendant cette crise.

La communication avec les personnels est essentielle, elle pose les mots et rassure (Je me permettrai de reparter ensuite de la réquisition des maitres E qui interroge)

Amertume, colère parfois, mais surtout stress, anxiété et épuisement ! Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Même si oui, finir l'année avec les élèves est un soulagement, mais à quel prix ?

Nos collègues sont des professionnels de l'éducation, ils sont là, au rendez-vous ! Mais ils attendent aujourd'hui de la reconnaissance et du respect. Vous avez, Monsieur l'Inspecteur ainsi que Madame la Rectrice adressé des messages en ce sens. Nous attendons des actes forts de la part du ministère. Nos collègues veulent pouvoir être reconnus comme des professionnels, bénéficier d'une politique de ressources humaines qui viennent prendre en compte leur réalité et leurs aspirations. Ils veulent un accompagnement plus fort et des réponses plus rapides sur les questions de carrière, de formation, de Qualité de Vie et de santé au Travail. Ils veulent être revalorisés.

Au SE-Unsa, nous voulons des enseignants reconnu-es et respecté-es (n'en déplaise à certains médias et élus de la République, pour lesquels le prof bashing est devenu un exercice courant ces dernières semaines.

Nous fondons quelques espoirs sur la proposition de loi pour la direction d'école. Quelques unes de nos propositions ont été retenues, mais des revendications essentielles sur les décharges de direction, l'aide administrative pérenne et formée, la rémunération peinent à avancer.

La balle est dans le camp du gouvernement, qui ne peut comme actuellement reprendre l'application de la transformation de la fonction publique sans tenir compte de la crise et de ces besoins exprimés par nos collègues. Parlons-en de cette loi, qui est un véritable recul pour nos collègues ; ils en prennent conscience maintenant à l'heure où le mouvement 1^{er} degré est terminé dans sa première phase.

Quoique vous puissiez dire, monsieur l'Inspecteur d'académie, ce premier mouvement version « modernisation de la Fonction publique » est entâché d'opacité. Bien sûr nous apprécions avoir eu la présentation des règles 2020, et avoir eu votre écoute, mais quand même, qui peut affirmer aujourd'hui preuves à l'appui, qu'il n'y a pas eu d'erreurs ? Et s'il y en a eu, ont-elles été corrigées ? Le respect du barème a-t-il été de mise. Les demandes de passage en situation particulière ont-elles toutes été étudiées.

L'absence de liste générale des postes a été préjudiciable. Le couteau suisse de mvt1D ne renseigne que ce que l'on veut bien chercher. La liste générale des postes, dans sa forme habituelle est pourtant facilitante pour toutes les phases.

Je ne reviens pas sur notre argumentation faite lors de toutes les CAPD passées depuis 18 mois, sur ce sujet. Nous sommes perdant-perdant : institution perdante, car objet de défiance de ses propres personnels/personnels perdants dans cette opération de carrière opaque, délégués des personnels empêchés dans leurs missions.

Je l'ai déjà dit, l'annonce des résultats par les délégués des personnels n'est pas un enjeu. Mais les fichiers de résultats, outre la vérification des opérations, permettent aussi de renseigner les directeurs. Est-ce normal de voir des appels sur facebook, bouteilles à la mer, pour demander qui est nommé dans telle ou telle école, cherchant désespérément l'enseignant manquant à l'appel ? On marche sur la tête !

Et ce n'est pas la possibilité de formulation de recours qui compensera l'absence de transparence et la correction des erreurs, puisque ces recours ne sont pas suspensifs.

Se profile la 2^{nde} phase. Comme chaque année, les collègues indiquent leurs préférences à l'aveugle. La communication des postes restés vacants aurait été appréciée, l'indication d'une relance sur les postes ASH et postes à profil aussi.

TRS : nous apprécions qu'il y ait eu des consignes données pour l'affectation des TRS en circonscription, elles reprennent ce que nous avons demandé. Beaucoup de jeunes entrants dans le métier sont ravis d'avoir obtenus ces postes, il faut le dire. C'était aussi une de nos demandes.

N'étant plus en groupe de travail, là encore il n'y aura pas de transparence des affectations. Tous les postes libérés et connus sont-ils bien mis en 2^{nde} phase ? Cette affectation sera-t-elle équitable ? Nous avons quelques remontées d'information qui laissent à penser que non, il semblerait que des postes aient été attribués entre les deux phases. Si c'est bien le cas, c'est inadmissible.

Nous savons que les gestionnaires vont tout faire pour que les enseignants affectés en 2^{nde} phase puissent avoir le temps de prendre contact avec les écoles et nous les en remercions, ce n'est pas le cas dans tous les départements où la première phase se fera même après la sortie de classe.

Et pour finir, nous persistons à demander, Monsieur l'Inspecteur d'académie, les fichiers d'affectations absolument nécessaires à l'exercice de nos mandats de délégués, ainsi qu'à la rentrée, la communication des fichiers des personnels par établissement.